SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss 75703 PARIS Cedex 13

■ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Novembre 2020

A contretemps

l'heure où tout le monde avance masqué, où les réformes sont au point mort pour cause de crise sanitaire, il est un petit village en France qui résiste encore et toujours, qui ne fait pas comme les autres, qui marche à contretemps; ce petit village, c'est la Douane.

En Douane, c'est toujours le monde d'avant : les réformes ne sont pas stoppées, elles continuent, on prépare « la Douane de demain », débarrassée de son pilier fiscal transféré en quasi intégralité à la DGFiP.

En Douane on n'avance pas masqué, les transferts annoncés sont nets et sans bavure : aucune mission nouvelle annoncée en compensation, on bazarde en toute transparence. Certes on nous fait bien miroiter quelques « nouvelles activités », mais sans en préciser les contours ni le contenu. Le vague entretenu, en l'attente d'expertise, montre surtout la vacuité de ces « nouvelles activités ». Quant aux effectifs supplémentaires nécessaires, retour en pleine lumière : zéro, néant, bulle!

Alors, que d'efforts déployés ces dernières années pour opérer des centralisations qui ne seront finalement que le bout de l'entonnoir avant disparition des missions, le moyen de faciliter le processus de séparation. Centralisées au niveau interrégional, les Recettes n'attendent donc plus que leur effacement. Puis ce sera le cas du dédouanement (déjà centralisé), du tabac (idem), de la sûreté, en attendant la suite, et la fin.

Mais au bout du compte, ce qui interroge vraiment, c'est la pertinence de notre administration au Ministère, car c'est le volet fiscal qui justifiait la

présence de la Douane aux Finances. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

La mise en place récente de la nouvelle charte graphique n'augurait déjà rien de bon: notre rattachement au Ministère des Finances n'y apparaît plus. Selon le verbiage accompagnant cette nouvelle identité visuelle, la Douane serait devenue une « entité servicielle ». On ne voit pas trop ce que cela signifie: est-ce un simple service du Ministère, ou simplement de l'État, donc finalement une direction qui n'en est plus une? Ou déjà la préfiguration d'une nouvelle agence, autonome, atomisable?

Les douaniers sont turbulents. Il serait inconvenant qu'ils repartent dans un « Printemps douanier » qui ne fut guère apprécié en haut lieu. Alors on produit les rapports « qui vont bien » (Gardette, Cour des Comptes) pour appuyer une transformation radicale qui ampute notre administration et réduit son pouvoir de nuisance.

Et avant liquidation totale, on dresse l'inventaire des missions restantes. La « Douane de demain » a de beaux jours derrière elle.



FI

CFTC-Douanes: sur un autre ton.